

Noyarey

NUMÉRO 15 2^E TRIMESTRE 2013

actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Une nouvelle salle polyvalente pour Noyarey



Vote du budget 2013 : entre équilibre et projets

La sécurité : première de nos libertés

www.noyarey.fr : un nouveau site déjà adopté



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1 27 février

Réunion publique sur les rythmes scolaires. Dans le cadre de la réforme engagée par le Gouvernement, à l'initiative de l'association «La Coccinelle et le Mûrier» se sont réunis autour du Maire, les parents d'élèves et les enseignants afin de convenir des modalités d'application. Il a été notamment décidé que la réforme serait effective à Noyarey à partir de 2014.

2 27 mars

Réception de deux délégations régionales. A l'initiative de la Métro, Noyarey a été choisi pour accueillir la dernière journée d'une visite d'étude d'élus du Conseil régional du Nord Pas de Calais et d'élus rhône-alpins. Le sujet portait sur la mise en valeur de la plaine agricole et de sa protection. Outre des élus du Conseil Général et de la Métro, étaient présents C.Coigné le maire de Sassenage et le nouveau président de la chambre d'agriculture de l'Isère. Denis Roux est intervenu à cette occasion pour présenter les mesures prises à ce sujet dans la commune.

3 9 avril

Les élus à l'école. Comme chaque année, des élus et des acteurs de la commune ont déjeuné au sein de la cantine des écoles.

24 avril

Visite du marché. Noyarey accueille chaque mercredi de 16h à 19h un marché sur la place Victor Jat. Celui-ci propose actuellement un fromager-charcutier, un marchand de tourtons, un caviste et un primeur.

5 26 avril

Le premier chèque de jeunes Nucérétains. Le dispositif «Job vacances» réservé au printemps à des Nucérétains âgés de 16 à 18 ans permet de faire découvrir les métiers de la commune et de rémunérer des jeunes gens pour la première fois. L'élue en charge de la jeunesse, Jean-Marie Camacho, participait à cette réception afin de recueillir leurs impressions.

6 8 mai

Commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale
Il a été rendu hommage aux victimes de cette guerre. Une gerbe a été déposée au monument aux morts.



Sommaire

dossier

4-5



Une nouvelle
salle polyvalente
pour Noyarey

la commune
au quotidien

6-13

du côté
des associations

14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu

n°15 2^e TRIMESTRE 2013



Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Responsable de la communication : Eric Chassery
Ont collaboré à ce numéro : Nathalie Bellon, les associations de la commune
Crédit photos : Mairie, Christian Morel, EC, Gilbert Henry, Nathalie Bellon, DR
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.

ÉDITO



Voilà trois mois que le nouveau Plan Local d'Urbanisme est en application dans notre commune. Deux années de travail ont été nécessaires pour constituer cet outil essentiel dans la préparation du futur de Noyarey, et qui se devait d'imaginer le territoire des générations futures.

J'entends certains qui rendent responsable ce document de divers maux, mais cela souvent à titre personnel. Je ne peux bien sûr que le regretter. Si l'expression libre de chacun doit exister, le sens de l'intérêt général également. Il convient

tout-de-même de préciser en retour que notre PLU n'est pas à l'origine de toutes les contraintes reprochées, car celles-ci sont bien souvent d'ordre législatives. La loi montagne pour les hameaux d'Ezy et de Trucherelle, la loi Solidarité Renouvellement Urbain sur le village et enfin le schéma de cohérence territoriale sont des directives qui s'imposent à nous. Si nous avons cherché à tirer au mieux profit de ces contraintes pour construire un PLU respectueux de l'humain et de l'environnement, nous ne pouvons le faire que dans l'intérêt général.

Avec le PLU, le rythme des constructions nouvelles s'est fortement ralenti, chacun attendant légitimement que les règles soient claires ou plus intéressantes au niveau de l'urbanisme. Dans la période qui s'ouvre, des projets de constructions vont être étudiés par des promoteurs.

C'est l'histoire de notre commune qui évolue au cours du temps vers l'urbanisation de quartiers tels que les Cottages, le Manoir, l'immeuble Saint Jean, le Parc des biches et de la rue de l'Heyrard le Socrate et les Vignes.

Notre rôle est d'analyser ces opérations dans leur fonctionnement et permettre à chaque tranche d'âge de vivre sur notre commune dans un habitat adapté à ses besoins et à ses ambitions. C'est aussi permettre à de nouveaux habitants de s'installer sur notre commune en ayant une évolution de la population maîtrisée dans le temps et liée à la capacité de nos équipements publics.

Si je voulais revenir dans cet édit sur ces différents points, c'est que je ne peux pas laisser dire des approximations sur le travail engagé par les agents et le conseil municipal. Et je ne vous cache pas que nous sommes tous heureux de la distinction reçue pour ce PLU comme meilleure réalisation régionale en matière de développement durable.

Le projet de salle festive se poursuit avec le dépôt de permis de construire. Au travers de ce projet sera donné un second souffle au monde associatif, il permettra un meilleur fonctionnement de nos équipements par rapport aux scolaires et donnera à notre commune une meilleure politique culturelle. C'est un budget important, mais avec la fin des emprunts de l'école maternelle le Mûrier, nous avons la capacité d'emprunter sans endetter en surplus la commune.

Après la première réunion de présentation du pôle de commerce autour de la mairie, travaillé en concertation avec les commerçants, nous avons entendu les remarques des habitants sur les points forts du projet, mais aussi les critiques lorsqu'elles étaient constructives. Il continuera d'être étudié pour répondre à vos attentes.

Denis Roux

Denis Roux
Maire de Noyarey

Noyarey
actu 2^e TRIMESTRE 2013

3



Vue de la grande salle

Une nouvelle salle polyvalente pour Noyarey

1^{er} semestre 2014, un ensemble architectural dédié aux besoins culturels et de loisirs des Nucerétains verra le jour dans la plaine. Si ce projet phare pour la commune se concrétise aujourd'hui, c'est l'aboutissement d'un long travail entamé avec l'ensemble des élus et des acteurs de la commune, associations en tête.

Dès 2012, un groupe de travail constitué d'élus, d'associations nucerétaines et d'intervenants professionnels extérieurs s'est réuni régulièrement pour définir les besoins des futurs utilisateurs de la future salle polyvalente et les meilleurs moyens de répondre à leurs attentes. Ce groupe partait du constat d'une réelle demande de la part de tous pour un véritable espace de loisirs hors sport. Jusqu'à présent, notre gymnase Charles de Gaulle comblait ce manque, mais avec nécessairement un engorgement surtout les week-ends. Ainsi les associations

sportives se retrouvaient privées de leur gymnase pour faire place aux manifestations organisées telles que lotos, salons ou événements

“La salle principale sera modulable et permettra d'accueillir tous les types de manifestations.”

spéciaux. En 2014 cette situation n'existera plus et chacun pourra profiter pleinement de son bâtiment dédié en fonction de ses besoins. La salle polyvalente située juste à proximité du gymnase et qui aura le parking principal en commun (un second parking végétalisé d'une quarantaine de places situé à l'arrière pourra être ouvert lors des grands événements) est une réalisation confiée à «Guillaume Girod Architecture», cabinet grenoblois qui réalise actuellement la salle de Succieu dans le département.

Un bâtiment modulable

C'est un ensemble architectural avec une salle centrale de 381m² autour de laquelle s'articulent des blocs indépendants parmi lesquels un hall d'accueil de 77m² (pouvant lui-même recevoir des expositions, des

cocktails, etc...), un bar traversant (commun au hall et à la salle), un bureau, des loges, des espaces de stockage et des sanitaires. L'intérêt de l'indépendance de chaque bloc est de permettre un accès aisé aux prestataires tels que les traiteurs ou les techniciens d'événements. A l'intérieur, la salle principale sera modulable et permettra ainsi d'accueillir tous les types de manifestations. Une scène avec tribune escamotable de 144 places est ainsi une des configurations proposées. La salle sera équipée au niveau sonorisation et pourra ainsi accueillir des concerts. Un écran de projection sera également prévu.

Intégration à l'environnement

En extérieur, des arbres seront plantés, aussi bien sur le parking existant que sur le parking annexe végétalisé au sol. Le

Vue du stade



2 questions à

Aldo Carbonari,

Adjoint à la vie associative,
à la culture, à l'animation,
aux sports et au jumelage

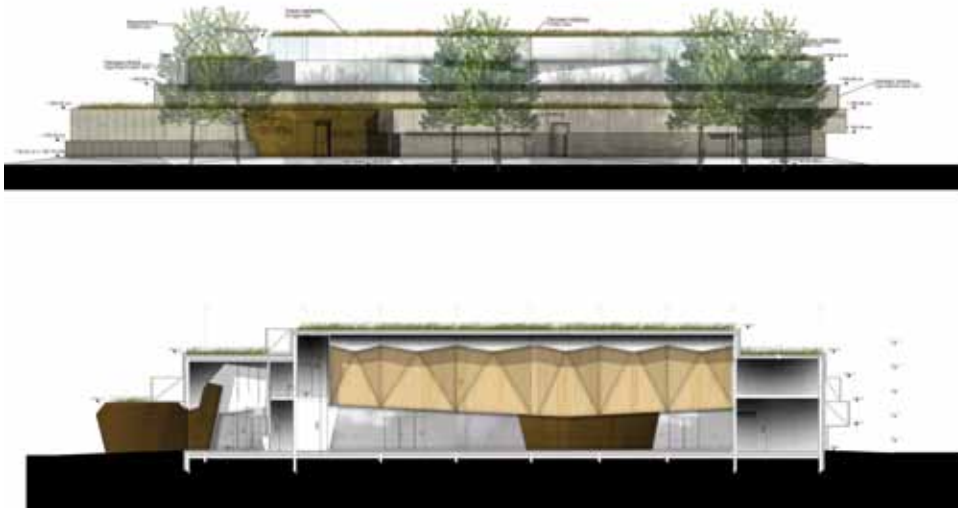


Pourquoi cette nouvelle salle ? Que va-t-elle apporter aux Nucérétains ?

«Notre principal objectif était le désengorgement de l'espace Charles de Gaulle. Le gymnase est surbooké, surtout le week-end, ce qui conduit à une suspension des activités du vendredi midi au lundi midi pénalisant les associations utilisatrices. Le casse tête, quasi hebdomadaire, pour faire se dérouler l'ensemble des activités devenant trop souvent impossible à résoudre. Les activités douces (gymnastique volontaire, danse ou autres) actuellement dans le gymnase pourront ainsi être transférées dans notre nouvelle salle et pourront libérer des créneaux dans la semaine pour des activités qui demandent bien légitimement de plus en plus de plages pour l'épanouissement de leurs activités.»

Quelles sont ses particularités ?

«Nous avons voulu un projet simple et non simpliste. Les consignes données à l'architecte étaient claires : nous voulions qu'elle réponde aux besoins actuels, mais nous ne souhaitons pas un «Prisme» ou une «Agora». L'objectif est bien une salle adaptée aux associations Nucérétaines. Ensuite, il a fallu joindre le côté pratique et le côté financier, nous avons imposé à l'architecte un budget à ne pas dépasser (nos finances sont saines et doivent le rester). Côté environnemental, notre volonté de répondre aux nouvelles normes imposées par la RT 2012 sera respectée. Le chauffage sera au sol avec comme support notre chaudière bois existante, VMC double flux pour limiter les déperditions, aération naturelle et maîtrisée pour assurer une climatisation naturelle et efficace, récupération des eaux de pluie pour irriguer les toitures végétalisées et nos terrains de sport, et surtout un bilan carbone plus que correct grâce aux éléments mis en œuvre et réalisés avec des matériaux de notre région.»



Vue en coupe. La hauteur sera inférieure à celle du gymnase existant.

toit sera également en herbe et donnera à cet ensemble une dominante verte. Le bâtiment est en ossature bois et charpente traditionnelle, d'une hauteur raisonnable (à titre de comparaison il est moins haut que le gymnase à proximité). Il a été conçu pour s'intégrer dans son environnement naturel (entre Vercors et Chartreuse en toile de fond), ses dimensions humaines lui permettant de ne pas casser la ligne du paysage. La volonté était réellement de ne pas tomber dans l'écueil du «zénith en rase campagne». L'accès sera commun avec celui du gymnase, contribuant ainsi à établir un pôle de loisirs, sportif, culturel et éducatif dans la plaine, de part et d'autre de la route de la Vanne. Pour les riverains, les nuisances sonores ont été prises en compte, c'est pourquoi le bâtiment est orienté en direction du gymnase et donc hors champ des lieux d'habitation. Cette nouvelle salle poly-

valente sera donc centrée sur les activités culturelles et de loisirs telles que spectacles (théâtre, concerts) salons (vins, gastronomie, entreprises), loto, repas dansant, etc... Elle est destinée aussi bien aux Nucérétains qu'aux associations ou entreprises demandeurs d'un espace fonctionnel pour leurs manifestations exceptionnelles. Pour un coût estimé de 1 860 000 € hors taxes, cette salle polyvalente est tout-à-fait adaptée à nos besoins et au budget communal. Cette somme ne sera pas intégralement prise en charge par la commune puisque des subventions ont été demandées au Conseil Général à hauteur de 30% et à l'État. Enfin, dès la fête du village passée, à savoir le dimanche 15 septembre, les travaux débiteront sur le site. Le délai prévisionnel (en fonction des conditions météo hivernales) aboutissant à une livraison dans les six premiers mois de l'année 2014. ■

Une exposition en mairie pour découvrir le projet

A partir du 3 juin et jusqu'au 12 juillet, une exposition dans le hall et la salle du conseil de la mairie permettra à chacun de découvrir la maquette de la future salle et ses premières esquisses à travers une dizaine de panneaux grands formats. L'accès sera libre et aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie.



Budget 2013

Un budget maîtrisé pour des investissements adaptés

Dans une situation économique tendue (stagnation des investissements, baisse des ressources d'État), notre démarche se veut responsable et pragmatique ce qui constitue un atout au regard de nos partenaires institutionnels.

Si les projets ont vocation à s'autofinancer les uns les autres, c'est pour permettre de concentrer nos financements externes sur des enjeux phares et ainsi développer notre commune et la qualité de vie de nos concitoyens. Ce budget 2013 peut ainsi être qualifié de maîtrisé et évolutif. Il est le fruit d'un travail méthodique et pragmatique de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents. En 2013 il s'équilibre en fonctionnement à 2 489 000 € et en investissement à 3 854 000€. En voici les grandes lignes :

- ▶ **Les taux d'imposition** n'augmentent pas et restent à leur niveau de 2009.
- ▶ **Les charges de gestion courante et de personnel** restent stables à leur niveau de 2011.
- ▶ **Lancement du projet de la salle polyvalente**, démarrage de la future rue François Jorquera et de la future restructuration de l'entrée sud du village.

Ce budget voté le 28 mars dernier a déjà permis d'agir et de finaliser certains projets en cours comme le carrefour Léon Porte, ainsi que le bâtiment situé à Saint-Jean regroupant les ateliers communaux, les salles associatives et des logements locatifs, propriété de notre commune.



Le vote du budget

Un budget 2013 en faveur de votre quotidien

Le personnel communal

La livraison des nouveaux locaux des services techniques va permettre à nos agents de travailler dans des conditions optimales pour réaliser leurs nombreuses missions. Cela nous permet de ne pas faire appel à la sous-traitance et de bénéficier d'économies réelles. L'ensemble des services se verra doté en matériel informatique (15 000€), logiciels (22 000€), matériel et outillage (19 000€). Le renouvellement du parc de véhicules de travail est achevé et il répond aux normes environnementales de notre charte de développement durable. Ainsi trois véhicules roulent aujourd'hui au gaz.

Sport et animation

L'entretien du gymnase et des terrains se poursuit (10 000€) en sachant que la grande majorité des interventions, peinture, menuiserie et plomberie sera réalisée par nos services techniques. L'extension du terrain de pétanque a été une réalité dès le vote du budget afin de permettre la tenue du challenge les 6 et 7 avril dernier (4 500€). En ce qui concerne l'ensemble de nos associations nous avons répondu favorablement aux demandes de subvention pour un montant global de près de 60 000€. A ce titre, nous tenons à remercier l'ensemble des associations pour leur démarche responsable depuis plusieurs années. Cette responsabilité collective

fait que chaque année les demandes sont adaptées aux besoins réels. Chacun est ainsi gagnant et cela permet au budget de rester quasi constant et donner satisfaction à tous.

L'école et le périscolaire :

Cette année, nos enfants vont bénéficier de voyages éducatifs (20 000€). Pour les CMI un retour vers le Moyen-Age au Château de Guedelon et pour les CE2 et CM2 des activités nautiques et culturelles à Saint-Raphaël. Cela a également été rendu possible grâce à la participation des familles, des associations de la Coccinelle et du Mûrier, du Sou des écoles et de la coopérative scolaire. L'entretien des bâtiments scolaires continuera d'être réalisé en interne par nos services techniques. Enfin plus de 45 000€ ont été alloués en faveur de la jeunesse au sens le plus large, englobant le Forum jeunesse.

Le développement durable

La priorité qui a été donnée à l'éclairage public en 2012 avec la volonté de création d'un projet à vocation pluriannuelle a abouti à la mise en place d'un marché. Un montant global de 50 000€ lui est consacré.

L'entretien et la mise en valeur de notre commune

Les interventions concerneront les voiries et réseaux pour 66 000€, les entretiens

“Les taux d'imposition n'augmentent pas et restent à leur niveau de 2009. Les charges de gestion courante et de personnel restent stables à leur niveau de 2011.”

et investissements divers pour 59 000€, l'embellissement (mobilier urbain et signalisation pour 13 000€) et les actions en faveur du fleurissement de notre village pour 11 000€. Un puits perdu a été réalisé au cimetière (6 000€) afin d'infiltrer les eaux pluviales.

Solidarité

Cette année l'aide communale au CCAS a été portée à hauteur de 18 900€. Cette somme, niveau le plus haut jamais atteint, est un signe fort en faveur de la solidarité. En 5 ans la subvention a progressé de 25%.

Les principales actions de 2013 évolutions et projets

► **Le PLU** voté en 2013 a été récompensé pour sa qualité environnementale et il va régir l'ensemble de nos futurs projets pour le développement de notre commune. Il a été un investissement important sur les années 2011 et 2012 avec un budget cumulé de 50 000€. Le développement harmonieux et maîtrisé de notre commune est aujourd'hui assuré.

► **Le projet d'aménagement de la rue Jorquera** a démarré. La future voirie desservira l'ancienne maison Chavanne et sept maisons en accession classique. Enfin l'ancienne petite bâtisse en bordure du chemin des Noyers va être confiée à un bailleur social afin de réaliser quatre logements locatifs. Ce projet présentera un excédent d'opération qui sera affecté (en

complément de financements nécessaires) à d'autres investissements.

► **Les travaux de réhabilitation du bâtiment** regroupant les services techniques, les salles associatives et les logements locatifs de la commune sont dans la phase de finition. Cette rénovation va permettre, outre de meilleures conditions de travail pour nos agents, un meilleur cadre de voisinage pour leurs riverains en limitant les nuisances de ce type d'activités techniques.

► **Le projet du carrefour Léon Porte** vient d'être réceptionné. Le coût global a été de 254 000€ hors taxes dont 150 000€ financés par notre collectivité sans recours à l'emprunt. Les subventions du Conseil Général, du SEDI (Syndicat des énergies du département de l'Isère) et de la METRO ont permis de mener à bien ce projet.

► Enfin le lancement de la **construction de notre salle polyvalente** sera pour tous un nouvel outil majeur de notre collectivité. Elle a été inscrite au budget pour la tranche 2013. Le projet de financement a été élaboré. Il tient compte de notre autofinancement, des subventions et de l'intervention de nos partenaires financiers. Nous n'oublions pas notre désendettement sur les années 2014, 2015 et 2016 qui nous permettra de conserver notre taux d'endettement à hauteur de 13%.

► **L'entrée sud** : face à une problématique de sécurité et de vieillissement des aménagements de voirie, un budget important a été prévu à hauteur de 80 000€. Les investisse-



Cécile Swales, conseillère déléguée aux finances et Didier Custot, adjoint aux finances

ments se feront au fur et à mesure afin de bien maîtriser toutes les composantes.

Budgets annexes

Le cabinet médical

L'arrivée d'un nouveau médecin nous permet cette année de baisser la subvention du budget principal, l'objectif étant de trouver à louer le local restant afin d'atteindre l'auto-équilibre de ce budget. Ce bâtiment à destination des professionnels de santé a représenté un investissement de 530 000€ et fait partie du patrimoine de notre commune.

Le budget de l'eau

Pour 2013, au-delà de l'équilibre requis, le budget présente un résultat de clôture excédentaire. Il couvrira ainsi les investissements nécessaires à l'évolution de notre réseau. Une enveloppe de travaux de 120 000€ a été positionnée. En rappel notre eau vient des sources du Vercors que nous récoltons par des zones de captages. Elle est traitée par une installation à ultra-violet et la consommation de notre village avoisine les 100 000 m³. La mise à niveau permanente de nos 17km de canalisations continue et la reprise progressive des zones de captage sera réalisée. Notre eau est précieuse, elle nous est propre et cela est un atout fondamental que nous devons préserver. ■



Bâtiment des services techniques



Carrefour Léon Porte

www.noyarey.fr : un nouveau site déjà adopté

Depuis le 31 janvier 2013, le site de la mairie a été entièrement repensé pour être plus interactif et donc plus pratique pour vous. Déjà près de 4 000 visites ont été effectuées pour 20 000 pages consultées. Vous allez en priorité sur la rubrique portant sur l'urbanisme, choix naturel avec notre Plan Local d'Urbanisme nouvellement adopté. Ensuite sont consultés l'espace «Mairie» et ses infos pratiques, la rubrique «Votre quotidien» où vous retrouvez notamment les associations de Noyarey et en 4^e place la «cantine»

et son nouveau moyen de paiement en ligne par carte bancaire. Vous êtes également de plus en plus nombreux à bénéficier de ce nouveau moyen de paiement utilisable de chez vous, rapide et sécurisé. De nouvelles rubriques apparaîtront dans les prochains jours comme des albums photos retraçant les événements de la commune. A noter enfin que depuis maintenant un mois, l'ancienne adresse n'est plus valide pour accéder au site. Pensez à actualiser votre favori en www.noyarey.fr ■

La sécurité, première de nos libertés

Noyarey, c'est 2 300 habitants, 17km² de territoire et plusieurs dizaines de kilomètres de voiries. La zone est sous la responsabilité de la Gendarmerie de Sassenage. Pour compléter ces forces de l'ordre étatiques, certaines communes, dont Noyarey, font le choix d'une action propre avec une police municipale.



Contrôle du transit poids lourds

C'est ainsi qu'Audrey Krawczyk agit au quotidien pour appréhender les problèmes sur le terrain et afin d'informer de manière régulière la Gendarmerie. Son pouvoir de police dépend de celui du Maire qui est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune. Les pouvoirs de police du maire sont fixés par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). En matière de circulation et de stationnement le maire est également compétent. A cet effet il prend, par arrêté motivé, les mesures qui s'imposent eu égard aux nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement ainsi que celles qui apparaissent nécessaires en matière de stationnement et d'accès à certaines voies. D'autre part, il prescrit la réparation ou la démolition des murs, bâtiments ou édifices

menaçant ruine dans les conditions prévues au Code de la construction et de l'habitation. Le maire est chargé de l'exécution des mesures de sûreté générale et des fonctions spéciales qui lui sont attribuées par les lois, par exemple de l'application de la loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979 sur la publicité et les enseignes. Le champ d'application des pouvoirs de police du maire est donc très vaste. Il convient de préciser que l'article L. 911.11 du Code rural constitue le fondement juridique des pouvoirs de police du maire en ce qui concerne les animaux dangereux et errants qu'ils appartiennent à des espèces domestiques ou non domestiques. Le maire peut agir, soit de sa propre initiative, soit à la demande de toute personne concernée. Enfin, dans l'arsenal de mesures pour la protection des Nucérétains, la mairie a conclu un accord avec la société APIC, spécialisée dans la surveillance, afin de

faire des rondes sur la ZAC du Ruisset et au sein de la commune, notamment aux abords des bâtiments municipaux. En cas de comportement suspect, ces professionnels, accompagnés d'un chien, relèvent les plaques des véhicules et préviennent la Gendarmerie. Lors des dernières vacances et à la demande des élus, les rondes ont été renforcées pour répondre aux besoins de surveillance. ■

Audrey Krawczyk, policière municipale

En poste depuis plus de deux ans, cette femme énergique, maître-chien diplômée a fait ses premières armes dans le Nord de la France où elle était éco-garde avant d'intégrer une brigade équestre. Son champ d'action au sein de notre commune de plaine et de montagnes, de ruralité et de à proximité de zones urbaines est vaste. Elle doit faire appliquer les règles d'urbanisme tout en axant sa présence sur le terrain pour la prévention et la protection de chacun. De plus, depuis l'arrêté municipal concernant la restriction de circulation des poids lourds, notre agent effectue régulièrement des contrôles routiers sanctionnant par une amende les véhicules hors transit. Être policier municipal à Noyarey c'est des tâches administratives comme du terrain, c'est établir les arrêtés des manifestations tout au long de l'année, comme contrôler la divagation des animaux sur la commune. Une journée ne ressemble pas à une autre, sans compter les soirées ; l'agent s'adapte à la vie de la commune et à ses contraintes ! C'est dans cette optique qu'est proposée la surveillance de vos habitations lors de vos vacances (inscription sur le site Internet ou en mairie). Toutes ces missions se font en étroite collaboration avec la Gendarmerie de Sassenage.



La commune s'équipe d'un radar pédagogique

Un nouveau radar à but préventif a fait son apparition sur nos routes. Installé actuellement sur la route de la Vanne, il est destiné à informer les usagers sur les dangers à venir et qui seraient amplifiés avec une vitesse trop élevée. Ce radar, géré par la police municipale, sera déplacé par nos services techniques en fonction des besoins de prévention sur les routes de la commune.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Boudin à la chaudière

Si on en trouvait régulièrement sur les tables de nos grand-mères, la tradition s'est un peu perdue aujourd'hui. Heureusement, chaque année, grâce à l'Amicale des Donneurs de Sang de Noyarey-Veurey, le boudin à la chaudière retrouve sa place de choix pour le repas dominical ! Dimanche 26 janvier les amateurs de ce met délicat, étaient très nombreux sur la place Victor-Jat, fidèles à ce rendez-vous désormais traditionnel.

Dès 7h du matin, les bénévoles s'affairaient autour de la chaudière pour faire cuire les premiers boudins. Pourtant en fin de matinée, il en aura manqué quelques-uns pour satisfaire toutes les demandes. «Les bénéfices de cette manifestation nous aident à financer toutes nos actions de l'année, comme entre autres le spectacle de Noël pour les enfants des donneurs», explique Marcel Audoin le président de l'association. Cette fois l'événement était accompagné de l'exposition des photographies des voyageurs aux grands cœurs, Julien et Marion Leblay. Les habitants avaient fait leur connaissance en décembre dernier, lors du 40^e anniversaire de l'Amicale, où ils étaient venus montrer en avant-première, leur film «Good Adventure», retraçant leur périple de 22 000 km à vélo pour promouvoir le don du sang à travers sept pays. Ils présentaient là leurs photos et leur livre. ■

NB



ANIMATION

La recette d'une bonne omelette pascalle



CARNAVAL

M. Carnaval en «pétard» !



Clowns, vampires de l'hôtel Transylvania, princesses et autres cow-boy ou indiennes s'étaient tous donné rendez-vous sur le parvis de l'école pour fêter Carnaval, sous un soleil radieux, le 16 février. Monsieur Carnaval, réalisé en pâte à papier par les membres du Sou des écoles et les enfants, avait pourtant fière allure, mais il n'aura pu, une fois encore, échapper à son triste sort. Dans

prenez 1 000 œufs en chocolat, cachez-les dans le Parc Oddos, puis lâchez une centaine d'enfants pour les retrouver. Cassez ensuite 114 œufs frais. Mixez-les avec une bonne brassée de bénévoles de l'Amicale Club et du Comité des Fêtes. Ajoutez une poignée de bonne volonté et une bonne dose d'énergie ! Installez ensuite, sur une jolie place, une centaine de villageois souriant et heureux, arrosez le tout, d'un beau rayon de soleil, puis saupoudrez l'ensemble de quelques notes de musique du Raggy-Jazz-Band.

Vous obtenez la 5^e édition de «Fêtons Pâques à Noyarey» qui a eu lieu le 23 mars. Une manifestation intergénérationnelle totalement gratuite et dont la réussite est sans nul doute due, au partenariat de cinq associations du village. Le Sou des Ecoles, La Coccinelle et le Mûrier, l'Amicale Club, le Comité des Fêtes et le groupe de musique Raggy-Jazz-Band. ■

NB

une mémorable pétarade, il est parti en fumée à côté du cimetière, emportant avec lui tous les cauchemars des enfants de la maternelle, consignés sur des petits papiers. Tout le monde a alors dit au revoir à l'hiver pour laisser place au printemps, mais cette année, il semblerait que Monsieur Carnaval ait décidé de se venger, en faisant revenir la neige, la pluie et le froid ! ■

NB

Ode à la nuit



Les enfants aussi ont été sensibilisés à ce problème, avec une animation autour du théâtre d'ombres.

La pollution lumineuse masque le ciel étoilé et met en danger certains animaux nocturnes. Ce thème a fait l'objet de plusieurs manifestations sur le village les 19, 20 et 21 avril. Une «Ode à la Nuit», orchestrée sur la commune par Christian Berthier, conseiller délégué à la vie des quartiers, et Noëlie Ortega du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vercors (CPIE). «Nous avons souhaité sensibiliser les habitants aux nuisances lumineuses à travers des activités variées et parfois décalées» explique Christian Berthier. Conférences de l'ANPCEN, expositions de la FRAPNA à l'école et sur Floréart, promenade nocturne, mais aussi concert d'un nouveau genre ont donc fait le tour de la question.

Vendredi 16 avril : le concert avec Babel Buëch Madam' a fait salle comble

«Le jour a des yeux mais la nuit a des oreilles» a lancé Samuel du groupe Babel Buëch Madam' en préambule. C'est donc dans le noir complet que ces saltimbanques mélomanes, doux dingues créateurs, poètes amuseurs, ont épinglé aux oreilles des auditeurs, une symphonie cuivrée et les ont conduit jusqu'au firmament en rendant hommage à la nuit. Un public conquis par cette initiative magique, joyeuse et communicative.

Samedi 17 avril : conférence sur la pollution lumineuse

De son côté Raymond Sadin de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), est venu alerter les Nucérétains mais aussi les élus de la commune sur les éclairages publics entre autres. Trop nombreux, énergivores et mal orientés, ils éclairent plus souvent le ciel que le sol ! L'arrivée de la loi Grenelle 2, a permis de s'interroger sur les répercussions des nuisances lumineuses sur la faune et la flore. Mais combien d'oiseaux migrateurs déviés de leur route faudra-t-il encore, ou de papillons de nuit grillés sur les lampadaires avant que les choses ne changent ?

La commune en tous cas, s'est livrée à un premier test, en éteignant une nuit la rue du Maupas. L'avenir nous dira si les Nucérétains sont prêts à aller plus loin, comme la commune de Saint Pierre d'Allevard qui éteint l'ensemble de ses éclairages publics après 1h du matin. ■

NB



EN BREF

Produits à la ferme bio

Pierre Jamet se lance dans la vente à la ferme de produits bio (légumes) dans son exploitation du 460 chemin du Meney. Venez découvrir ces produits du terroir.

Les abeilles et nous

Chaque année au printemps, chacun peut être confronté à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées ou dans un arbre. Outre les pompiers qui feront appel à un apiculteur, le syndicat d'apiculture de l'Isère «L'abeille dauphinoise» propose un numéro de téléphone unique pour une intervention gratuite. Contact Noyarey : René Saint-Pierre au 06.12.86.12.48

Obligation légale de débroussaillage

Par arrêté préfectoral, le débroussaillage préventif des incendies de forêt est obligatoire dans notre commune. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce texte et de vos obligations sur le site internet www.noyarey.fr rubrique «Mairie» puis «Principaux arrêtés».

Nouveau médecin

A partir de juillet, un médecin exercera au sein du pôle santé de la commune, rue de l'Eyrard. Nous dresserons son portrait dans le prochain bulletin municipal.

Un nouveau marché pour l'éclairage public

La mairie a passé un marché avec les entreprises GEG et SOBECA portant sur le remplacement complet de l'éclairage public. Actuellement toutes les ampoules sont en cours de remplacement.





COMITÉ DES FÊTES

Floréart, une 17^e édition couronnée de succès

C'est sous un soleil timide mais avec des envies de jardinage que les Nucérétains ont afflué sur la Place Victor Jat, dimanche 21 avril dès 8h, pour assister au marché aux fleurs et aux peintres organisé par le comité des fêtes de la commune. Les horticulteurs et pépiniéristes avaient transformé la place en un magnifique jardin fleuri. Une belle palette de couleurs complétée par la présence de plusieurs peintres dont l'Atelier des Parparots. Depuis quatre ans, la municipalité a souhaité faire évoluer cette manifestation en la plaçant sous le signe du développement durable. Pour sensibiliser les citoyens à un comportement responsable, elle proposait cette année deux expositions de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) sur le thème de la pollution lumineuse, «Trop de Lumière nuit» et «Songe d'une nuit étoilée», en lien avec l'évènement Ode à la Nuit. ■

NB



Des petits-déjeuners «emplois»

La commune a accueilli des chefs d'entreprises nucérétains dans le cadre de petits-déjeuners destinés à les informer sur les opportunités d'embauche ; ceci en partenariat avec Pôle Emploi, la MIPE et la Métro. De nouvelles actions verront le jour dans ce sens. Si vous êtes une entreprise, vous pouvez contacter la mairie pour information.

Journée de nettoyage des voiries communales

Le pôle «espaces verts» des services techniques communaux a organisé le 25 mars avec la CISI, association de réinsertion partenaire de la commune, une journée de nettoyage des voiries communales (ZAC et route départementale). Cette journée a mobilisé une dizaine de personnes.

L'épicerie de Noyarey vous accueille 7j/7

Florence Ouedraogo vous accueille tous les jours depuis un an dans son épicerie de la place Victor Jat. De 7h à 13h puis de 15h30 à 19h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi ; et le matin le mercredi, dimanche et jours fériés. Vous retrouvez les services de dépôt de pain, gaz, presse, tabac, loto, produits de téléphonie, relais colis, timbres fiscaux et bien sûr épicerie et des plats salés et sucrés à emporter à partir de 10h. N'hésitez pas à découvrir ce commerce de proximité !

Journées du patrimoine

Savez-vous qu'au XIX^e siècle, on comptait jusqu'à cinq moulins sur les bords des cours d'eau de la commune ? Ce sera le thème des Journées européennes du patrimoine 2013 à Noyarey. Rendez-vous le samedi 14 septembre.

NOYAREY AVENTURE

Création d'un trail



Ils l'avaient promis à leurs habitués, ils l'ont fait ! Les adhérents de Noyarey Aventure ont créé cette année, en plus de la traditionnelle Montée d'Ezy, leur premier trail (parcours en nature). Cette nouvelle course très technique s'est déroulée le 14 avril dernier, sur les sentiers forestiers de la commune, spécialement balisés et nettoyés par les bénévoles de l'association. Cette première édition a remporté un grand succès, avec pas moins de 230 participants. La qualité du parcours, ralliant le village à Ezy, en passant par la carrière de Praparis et la cascade de l'Eyrard a même été saluée par des coureurs aguerris sur des sites internet spécialisés ! En marge de cette réussite, Noyarey Aventure a bien sûr conservé, dimanche 5 mai sa traditionnelle Montée d'Ezy. Cette course sur route, fait de plus en plus d'émules auprès du jeune public, pour qui chaque année un parcours est spécialement aménagé le long de la route de la Vanne par l'équipe d'animation. ■

NB

Un nouveau terrain de foot

inauguré le samedi 9 février, en présence de Michel Destot, le nouveau stade de foot était très attendu. «Avec un coût total de 95 000 €, ce projet n'aurait pu voir le jour sans une subvention de 25 000 € de la Métro, accordée dans le cadre de l'aide aux petites communes et de celle de 18 000 € du Conseil Général», rappelle Denis Roux. Un nouvel arroseur sera installé cet été. Cette aire de jeux éclairée est destinée bien sûr aux entraînements mais elle accueille aussi les scolaires ou les habitants du village pour préserver la pelouse du stade d'honneur. Les services techniques ont profité de ces travaux, pour refaire entièrement l'électricité de la buvette du club de foot et poser un nouvel évier et des placards pendant que les adhérents eux, se chargeaient de refaire le bar et les peintures. C'est donc tout un pôle de loisirs qui se développe puisque demain, la future salle polyvalente s'implantera juste en face de ce nouveau terrain de foot. ■

NB



C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Fruits et légumes de saison : pour se régaler durablement !

*Des fraises en hiver... Des clémentines en été...
N'y a-t-il pas un problème ? Quels intérêts à redécouvrir le rythme saisonnier des fruits et légumes ? Un exemple simple : les tomates.*

Elles poussent naturellement en France entre mai et octobre car les conditions climatiques sont optimales. En dehors de cette période, celles que vous trouvez sont soit cultivées sous serres chauffées soit importées depuis d'autres pays. Dans les deux cas, une consommation importante d'énergie est indispensable pour transporter les aliments par camion, avion ou bateau, mais aussi pour chauffer les serres en permanence. Cette énergie utilisée, d'origine fossile la plupart du temps, émet des gaz à effet de serre responsables du changement climatique mondial.

Que faire pour éviter cela ?

Tout simplement respecter le rythme des saisons ! Privilégier la consommation des fruits et légumes de saison pendant leurs périodes «naturelles» de récoltes, permet de limiter notre impact sur l'environnement et le climat. Un fruit importé hors saison

par avion consomme 10 à 20 fois plus de pétrole que le même produit acheté localement et de saison.

Consommer local signifie moins de transports et de pollution, et participe aussi à l'économie de proximité en favorisant les emplois locaux.

Concernant ma santé ?

Une consommation régulière de fruits et de légumes frais est primordiale dans la prévention contre le cancer. Mais les fruits mûrs «dans le camion» perdent plus de 70% des vitamines et nutriments. De saison et consommés rapidement, ils nous apportent tous leurs bienfaits ! Enfin, les fruits cueillis



à maturité sous un soleil naturel conservent une saveur que n'égaleront jamais les fruits qui sont récoltés «verts».

Et mon porte-monnaie dans tout ça ?

En pleine saison le climat est idéal, l'aliment est donc plus abondant, moins «rare», le prix devient alors beaucoup plus attractif que le reste de l'année (jusqu'à 3 fois moins cher). ■

SOURCE : AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

“ Un fruit importé hors saison par avion consomme 10 à 20 fois plus de pétrole que le même produit acheté en saison localement. ”

La notoriété du club d'échecs continue de grandir



Chaque année, depuis 2001, le Club d'échecs organise deux rendez-vous : le tournoi des scolaires en janvier et l'Open Rapide pour l'Ascension. L'ensemble des jeunes de notre département, scolarisés en primaires, collèges et lycées, a participé au Championnat Scolaire Départemental, le 30 janvier, à l'Espace Charles de Gaulle. Cette année, c'est 161 jeunes qui se sont affrontés dont six écoliers qui représentaient notre village. Plus récemment, jeudi 9 mai, le 11^e Open International d'Echecs, organisé par le club nucerétain, a une nouvelle fois rassemblé, pour le plus grand bonheur des 91 participants, plusieurs Maîtres et Grands Maîtres Internationaux, dont le Maître Cyril Marzolo de Bulgarie et Alexei Barsov de l'Ouzbekistan. Cette notoriété grandissante, le club la doit à son président Nicolas Marjanovic et aux bénévoles du club qui se mobilisent pour organiser chaque année depuis 11 ans des tournois de grande qualité. Le Club d'échecs est ouvert tous les mercredis de 16h à 20h, et les 1^{er}, 3^e et 5^e samedis de chaque mois à la salle des associations de Saint-Jean. ■

NB



du côté de Saint-Jean

l'actu des services techniques

Les travaux actuellement en cours

- ▶ Rénovation du cabinet médical situé rue de l'Eyrard

Les travaux à venir

- ▶ Mise en service complète du marché de l'éclairage public signé pour trois ans. Il s'agit d'un groupement GEG-SOBECA.
- ▶ Déménagement complet des services techniques dans le nouveau bâtiment situé à Saint-Jean
- ▶ Drainage des eaux pluviales chemin du Meney (avant l'été)
- ▶ Bouchage des fissures sur les voiries et marquage au sol (avant l'été)

Le nouveau carrefour Léon Porte est terminé.

Ces travaux importants ont permis de sécuriser cet axe majeur entre la RD et le haut du village. Un tourne-à-gauche a été créé pour les véhicules. Les piétons et les vélos peuvent désormais circuler dans des espaces sécurisés (zones vertes pour les cyclistes).

Les services techniques ont installé de nouvelles barrières bois le long de la rue Léon Porte qui s'harmonisent avec le terrain en herbe et assurent ainsi une sécurité renforcée.

Quatre jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé pendant une semaine dans le cadre des jobs vacances à la vie de l'équipe des espaces verts avec Marc Bertonni, responsable de pôle. Ils ont à cette occasion aidé à l'aménagement du fleurissement de la commune.

Une campagne de pose de nouvelles plaques de voiries est en cours sur la commune. Celle-ci ont été choisies par un groupe d'élus dans le but de moderniser et d'harmoniser cette signalétique. A cette occasion des voies qui en étaient dépourvues se sont vues attribuer ces nouvelles plaques.

Le chantier de la nouvelle zone d'habitation «Jorquera» est en cours. Le premier objectif est de créer la nouvelle voirie et les réseaux alimentant les maisons à venir, la livraison étant prévue pour juillet. Vous pouvez consulter la page d'accueil du site internet de la mairie si vous souhaitez acquérir un terrain, vous y trouverez un article spécial avec plan et tarifs.



INFO+

L'entreprise Prodhys interviendra sur la commune pour le compte de Grenoble Alpes Métropole entre le 3 et le 14 juin afin d'effectuer une campagne de dératisation des regards d'égouts. Cela nécessitera des arrêts courts sur la voirie.

Attention aux agents

De par leurs fonctions, nos agents sont continuellement sur le terrain. Même s'ils sont équipés de gilets visibles de sécurité, faites attention à eux, notamment lors des tontes. De même, soyez respectueux de leur travail et soyez vigilants quant aux déjections canines.

La pétanque de Noyarey

Championne de l'Isère 2013



Maxime Ly et Alsény Camara

Les Championnats de l'Isère en doublettes seniors ont eu lieu les 6 et 7 avril derniers. Le samedi était consacré aux qualifications avec 500 équipes qui se confrontaient sur tout le département. Nous avons joué à Vinay parmi 112 équipes. Ne subsistaient pour le deuxième jour à Pont de Claix que 64 doublettes. Nous avons réussi à qualifier 2 équipes, Viglianco/Pichard et Ly/Camara. La compétition a repris le dimanche dès 8h30 par un temps maussade. La doublette Viglianco/Pichard a été éliminée en 1/8^e de finale, ce qui n'était déjà pas un mince exploit. L'autre équipe est arrivée en 1/2

finale pour être confrontée aux doubles Vices-champions de France Cailloce/Messina. Mais il était dit qu'aucun joueur, mêmes les plus titrés ne ferait trembler notre équipe. Ils l'emportèrent facilement 13 à 6. Arriva l'apothéose, il était plus de 20h30, la finale... Le titre tendait les bras à nos joueurs et la victoire était là : 13 à 9. Ils auront donc dû batailler de 8h30 à 21h30 avec une température en dessous des 5°C et seulement une pause déjeuner de 1h30 ! Ly et Camar représenteront l'Isère aux Championnats de France qui se dérouleront à Sassenage les 22 et 23 juin prochains.

Pour le Président du Club et toute son équipe, c'est évidemment plus qu'une satisfaction. Que tous les joueurs qui se sont déplacés et qui n'ont pas ménagé leurs encouragements soient remerciés. Notre Club est jeune et pourtant, c'est déjà son 2^e titre, après celui de Jean-Pierre Viglianco, Champion de l'Isère en tête-à-tête des + de 55 ans en 2011 à Seyssins. ■

Don du sang

Dans le cadre de la journée mondiale du don du sang, le comité régional des donneurs de sang bénévoles a réuni samedi 30 mars sur la pelouse du stade des Alpes de Grenoble, plus de 3000 personnes vêtues d'un poncho rouge pour composer la plus grande goutte de sang jamais réalisée en France. Merci aux représentants de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Noyarey-Veurey qui se sont mobilisés pour participer à cet événement qui avait pour objectif de rappeler l'importance de donner son sang.

Prochaine collecte à Veurey-Voroize le 24 juin 2013. ■



Relais paroissial

La retraite des enfants du catéchisme de CM1

Les 13 et 14 avril derniers, 33 enfants sont venus des relais de Noyarey et des alentours pour faire une retraite à Parménie, étape de préparation de leur Première Communion qui sera célébrée à Noyarey le 12 mai à 10h. Les parents accompagnateurs ont encadré plusieurs ateliers sur le thème de la multiplication des pains. Isabelle a supervisé la réalisation d'une nappe décorée en feutrine. Signée par chaque enfant, elle sera le témoin de leur première communion et sera transmise aux autres relais pour les messes de communion. Frédérique a organisé la confection de pains qui seront consacrés et partagés pour la messe. Elle leur a rappelé l'histoire de la graine et le travail de l'homme pour arriver jusqu'au pain. Lydiane et Isabelle se sont, elles, occupées de leur faire réaliser un vitrail coloré qui suivra les enfants dans leur cheminement. Enfin, Danièle et Roland ont parlé des textes bibliques, enseignant aux enfants l'histoire de la multiplication des pains. Entre tous ces moments studieux, les enfants ont pu goûter à la beauté et la liberté du lieu. La soirée fut consacrée à divers jeux, chants, ou moments calmes dans les dortoirs avant de se reposer.

Le week-end s'est terminé par un repas partagé entre familles et, d'après les enfants «c'était chouette, ce moment de partage».

Merci à tous les enfants pour leur formidable contribution et à tous les parents accompagnateurs. ■

Gymnastique Volontaire

La saison 2012-2013 a été pour nous un peu atypique. Nous avons créé un cours supplémentaire de Pilates, une gymnastique douce basée sur la concentration et le travail des muscles dits profonds. Les cours en journée sont bien fréquentés, mais seulement quatre personnes viennent le jeudi soir. Notre activité continue au gymnase où enfants et adultes se partagent les six créneaux mis à leur disposition.

La rentrée a été très déficitaire en nombre d'adhérents avec une baisse de 35 licenciés. Les cours du mardi soir sont les plus touchés. Cette baisse, entamée la saison dernière, combinée au retrait de notre animatrice du mardi soir nous amène, par souci financier, à surseoir à la rentrée prochaine à ces cours du mardi soir. Nous ne garderons donc au gymnase que les cours adultes du mardi matin (8h45-9h45 et 10h-11h) et du jeudi soir (18h30-19h30), les cours Pilates dans la salle Grand Veymont sont maintenus lundi (16h45-17h45), mercredi (10h30-11h30 et 11h30-12h30). Le cours du jeudi (20h-21h) sera maintenu sous réserve de trouver au minimum huit participants. Les cours enfants le mardi (17h-17h45 et 18h-18h45) ainsi que le cours adultes (19h-20h) sont supprimés. Ce dernier cours sera remplacé par celui du jeudi soir. Le nouveau bureau composé de Jacqueline Puhu (trésorière), Laurence Lavoocat Dubuis (secrétaire), Claudette Chapelle (secrétaire adjointe) et Bernard Roque (président) est conscient de la gêne occasionnée, mais cette suppression évite une augmentation des cotisations. Les fiches d'inscription 2013-2014 seront mises à disposition afin de permettre les adhésions dès le mois de septembre prochain. ■

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@noyarey.fr

Site internet : www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h-13h30/16h30

Samedi : 10h/12h

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte* : 04 76 53 92 59
numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 53 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Electricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) : 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte : 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale : 04 76 26 35 67
de Sassenage - Noyarey ouverte toute l'année

Permanences juridiques : Organisées en mairie
sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e
mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Orthophoniste, M^{me} Le Gal-Redon : 04 76 50 60 29

Orthophoniste, M^{me} Beck : 04 76 50 60 29

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

Seuls sont mentionnés les dossiers clos. Ceux des particuliers en cours d'instruction n'apparaissent pas dans ce numéro.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Laurence LAVOCAT-DUBUIS

252 rue du Maupas

DP 1320027

Terrasse

Accordé le 18/04

SDC Saint Jean

483 avenue Saint Jean

DP 1320026

modification de facades

Refusé le 18/04

Antonio MARTINS LOPES

80a chemin de la Vigne

DP 1320023

Panneaux solaires

Accordé le 24/04

Joseph CLET

Les Veillères

DP 1320022

Refection de facade

Accordé le 24/04

Arnaud BOULAS

335 rue du Maupas

DP 1320021

Portail

Accordé le 18/04

Jacques BARROIL-BRUSSIN

34-42 place Victor Jat

DP 1320020

Réfection de toiture à l'identique

Accordé le 17/04

Eike WEBER

Chemin des Communaux

DP 1320019

Reconstruction d'abris

Refusé le 27/03

Maxime FOROT

814 avenue Saint Jean

DP 1320018

Appentis de 5,18m²

Incomplet, sera classé sans

suite le 27/06

NAISSANCES

autorisées à publication

Le 31 mars 2013,

Naïs DIAS

Le 04 mars 2013,

Lucas MARCHAL

Le 05 février 2013,

Geoffrey MANIFICAT

DÉCÈS

Le 30 janvier 2013,

Josette MARTZ épouse

ROMBAUT

Denis FERRO

1398 chem des Communaux

DP 1320017

abri de jardin de 33,25m²

Accordé le 18/04

Georges BRET

228 chemin des Noyers

DP 1320016

Portail

Accordé le 18/03

Inès MARINO

23 lot les vignes

DP 1320015

Réfection de toiture

Accordé le 18/03

Dominique VINCIGUERRA

103 rue du Pailler

DP 1320014

Modification de façade

Accordé le 18/03

Francesco CARLINO

Lot les hauts du Ruisset

DP 1320013

Modification de façade

Accordé le 18/03

Hervé LAMBERT

174 rue du 19 mars 1962

DP 1320012

Modification de façade

Accordé le 18/03

Chantal DODORICO

Chemin du Meney, Lot Gd Pré

DP 1320011

18m² panneaux photovoltaïques.

Accordé le 18/03

Claire BLANC

116 chemin de Pra-Paris

DP 1320010

Clôture

Accordé le 18/03

Gabriel MIONNET

Les Veillères

DP 1320009

Agrandissement garage 6 m²

Accordé le 18/03

SCP GASTALDELLO

103 rue du Pailler

DP 1320008

Division parcellaire

Accordé le 21/01

SCI MAINZER

523 route des Béalières

DP 1320007

Modification de façade

Accordé le 21/01

Indivision BOYAT

chemin de Galle

DP 1320005

Abri pour animaux

Accordé le 18/03

Jacques MARION

6 lot le socrate

DP 1320001

Réhabilitation abri de jardin

Accordé le 21/01

Jean-Paul RONIN

526 chemin de Pra-Paris

DP 1220046

Modification de façade

Accordé le 21/01

PERMIS D'AMÉNAGER

Claude MAGAGNIN

Chemin de Pra-Paris

PA 1220001 M1

Ensemble de trois lots dont

deux à construire

Accordé le 19/02

Commune de Noyarey

180 chemin des Noyers

PA 1220002

11 logements, rue François

Jorquera

Accordé le 11/02

Commune de Noyarey

180 chemin des Noyers

PA 1220002

11 logements, rue François

Jorquera

Accordé le 11/02

Le 18 mars 2013,

Pierrette VILLIET

veuve NICOT

Le 23 mars 2013,

Chantal FAURE

décédée à La Tronche

Le 7 avril 2013,

Bernard TOMASINO

veuve AUDRA

Le 17 avril 2013,

Geneviève DEMONTEIL

veuve AUDRA

PERMIS DE CONSTRUIRE

Giovanni et Geneviève

PIZZACALLA

Trucherelle

PC 1120001M2

Division parcellaire

Accordé le 17/04

CIDEIC Isère Froid

PC 1320003

Extension

Accordé le 22/04

Alain GORET et Muriel

BOUDON

Les Veillères

PC 1320002

Abri pour voitures

Refusé le 18/03

Commune de Noyarey

route de la Vanne

PC 1320001

Salle Polyvalente

En cours d'instruction

Joëlle GAILLARD

64 chemin de la Vigne

PC 220028

Réhab. bâti en logt 105m²

Accordé le 02/04

Eric BOYAT

et Emilie ROLLAND

Impasse des Glairons

PC 1220027

Maison indiv. 92,4 m²

Accordé le 01/02

Réalisation Electrique

Industriel SARL

14 chemin de l'Île Dalmas

PC 1220026

350m² de Bureaux + 300m²

de local technique + rénovation

des façades de bureaux

Accordé le 24/04

Le 19 avril 2013,

Luigi BALDUCCI

Le 1^{er} mai 2013,

François CIMADOMO

décédé à La Tronche

Le 1^{er} mai 2013,

l'agenda des manifestations



LE COMITE DES FETES PRESENTE
L'ORCHESTRE D'HARMONIE
Anciens et Amis de la musique du 99



DIMANCHE 16 JUIN 2013 à 16 h
EN L'EGLISE DE NOYAREY

Libre participation
Collecte reversée à une association caritative
intervenant auprès des enfants malades au
CHU de GRENOBLE

Renseignements et réservations : Annie HENRY
anniehenry@free.fr
06 30 48 82 36

SAMEDI 8 JUIN

> 4^{ème} Forum Jeunesse

Cette année le thème sera «La tolérance de la différence». Retrouvez tout au long de la journée sur l'Espace Charles de Gaulle le tournoi combinant activités sportives et éducatives, telles que simulateur de conduite deux roues, testochoc, piste d'éducation routière vélo... La fin de la journée sera ponctuée par une cérémonie de citoyenneté avec remise des cartes d'électeurs aux jeunes Nucérétains de 18 ans.

SAMEDI 15 JUIN

> **Les anniversaires du 1^{er} semestre** de l'Amicale Club de Noyarey.

DIMANCHE 16 JUIN

> Concert de l'orchestre d'harmonie

Par l'Amicale des Anciens et Amis de la musique du 99^{ème} RIA. Participation au chapeau, les bénéfices étant versés à une association s'occupant des enfants malades à l'hôpital de Grenoble.

SAMEDI 22 JUIN

> **Sortie à Annecy** de l'Amicale Club. Achats à l'usine Téfal, visite des cloches Paccard, repas à l'auberge du Semnoz et promenade en bateau sur le lac.

DIMANCHE 23 JUIN

> **Vide-grenier** organisé par le Comité des fêtes à l'espace Charles de Gaulle.

LUNDI 24 JUIN

> **Collecte de sang** à Veurey.

VENDREDI 28 JUIN

> Fête des écoles

> Remise des dictionnaires

La commune offrira des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école du Mûrier.

SAMEDI 13 JUILLET

> Fête nationale

Bal animé par Cocktail Fusion et feux d'artifice à partir de 21h, Espace Charles de Gaulle.

MERCREDI 31 JUILLET

> **Pique-nique** de l'Amicale Club / Fermeture estivale.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

> **Journée du patrimoine** sur le thème des moulins. Circuit pédestre à partir de 14h.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

> **Fête du village** sur le thème de la fêria à l'espace Charles de Gaulle.

